

NOMENCLATURE

Variante(s) observée(s)	Rapprochement phytosociologique	Correspondance Corine Biotope	Correspondance EUNIS	Surface concernée
(V1) Prairie mésophile à Fétuque des prés et Avoine dorée	<i>Lino biennis</i> – <i>Cynosuretum cristati</i> Allorge ex Tüxen & Oberd. 1958	38.21	E2.22 - Prairies de fauche planitiaires subatlantiques	≈ 1 ha
(V2) Prairie mésophile à Lin et Brome	<i>Lino biennis</i> – <i>Brometum mollis</i> B. Foucault 1986 nom. inval	38.21	E2.22 - Prairies de fauche planitiaires subatlantiques	≈ 6,69 ha
(V3) Prairie mésophile de fauche (riche en espèces calcicoles)	<i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i> Braun-Blanq. 1967 - code prodrome : 6.0.1.0.2	38.21	E2.22 - Prairies de fauche planitiaires subatlantiques	≈ 11,30 ha



Code Natura2000 générique : **6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)**

Code Natura2000 décliné : **6510-1 - Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest**

6510-3 - Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT

Conditions stationnelles

- Ces prairies de fauche s'observent typiquement à l'étage collinéen le plus souvent en pied de coteaux. Elles occupent des sols plutôt profonds, assez riches en nutriments (prairies mésotrophiques à eutrophiques) et de nature neutre à basique.
- Ces prés sont façonnés par le régime de fauche qui sélectionne surtout des hémicryptophytes et des géophytes. Mais elles peuvent également faire l'objet d'un « déprimage » (pâturage précoce et bref en début de saison) ou d'un pâturage en regain.



Structure, physionomie

- Il s'agit d'une végétation herbacée dense et élevée (>1 m), dont le fond floristique est dominé par des Poacées (graminées) et des espèces vivaces.
- La végétation présente globalement deux strates principales :
 - la strate supérieure accueillant les grandes graminées (Fétuque des prés, Trisetè jaunâtre, Dactyle aggloméré, Fromental...) et de quelques Apiacées et Composées (centaurées, Carotte sauvage, ...)
 - la strate basse composée notamment de graminées plus basses (Flouve odorante, Brome mou, Vulpie faux brome), de Fabacées (Trèfle des prés, Lotier corniculé, ...) et de petites annuelles.

Cette stratification permet la coexistence d'un nombre relativement important de taxons, les formes mésotrophes étant cependant les plus diversifiées (environ 25 espèces en moyenne).

- Trois variantes différentes ont été observées sur le site de coteaux de la Dronne :
 - Une variante mésotrophique acidocline (V1) rattachée à l'association du *Lino biennis* - *Cynosuretum cristati* dominée par le Fromental ;

- Une variante plus eutrophe de l'habitat (V2), appauvrie en espèces, rattachée à l'association du *Lino biennis* - *Brometum mollis* qui est dominée par la Flouve odorante et la Houlque laineuse ;
 - Une variante méso-eutrophe (V3) dominée par le Brome dressé et la Fétuque des prés et composée de nombreuses espèces calcicoles qui n'a pas pu être rattachée à une association décrite dans l'état actuel des connaissances. Elle est ainsi par défaut rattachée à l'alliance du *Brachypodio-Centaureion nemoralis* Braun-Blanq. 1967.
- La floraison peut être abondante à la période de la fenaison sur certaines parcelles peu amendées. L'optimum de développement se situe en fin de printemps (mai-juin).

Cet habitat s'étend généralement sur des parcelles relativement planes et sur des surfaces plutôt importantes. Ces prairies sont souvent situées en pied de coteau à l'interface entre formations calcicoles (pelouses, fourrés à Genévrier) et des cultures ou prairies pâturées dominant dans la plaine.

Espèces caractéristiques de l'habitat

- | | |
|--|---|
| • Fétuque des prés (<i>Festuca pratensis</i>) | • Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>) |
| • Trisetè jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i>) | • Grande Marguerite (<i>Leucanthemum vulgare</i>) |
| • Centaurée jacée (<i>Centaurea gp jacea</i>) | • Lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>) |
| • Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>) | • Oseille commune (<i>Rumex acetosa</i>) |
| • Houlque laineuse (<i>Holcus lanatus</i>) | • Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>) |

Relevés phytosociologiques

N° 2014060114, 2014060110, 2014061203, 2014050907

Dynamique de la végétation/habitats associés

En absence de toute intervention humaine (fauche, pâturage, gyrobroyage), ces groupements peuvent évoluer vers des ourlets mésophiles puis vers des fourrés (CB 31.8).

Si la pratique de pâturage s'intensifie, les espèces sensibles au piétinement (Trisetè jaunâtre, centaurées, Fétuque des prés...) disparaissent peu à peu. Le cortège floristique est alors modifié et le groupement évolue vers les formes pâturées (CB 38.1 hors directive).

Une exploitation intensive des parcelles (apport important d'engrais ou autres amendements, plus de deux fauches par an, fauche précoce, sursemis, ...) appauvrit nettement le cortège prairial en favorisant le développement d'un petit nombre de graminées et d'espèces nitrophiles (cirsés, pissenlits, oseille, Berce, ...). Le groupement évolue alors plus ou moins rapidement soit vers des formes eutrophes pauvres floristiquement mais à biomasse élevée (qui sont à considérer comme un état de dégradation de l'habitat, présentant cependant des potentialités de restauration), soit vers des formes améliorées (CB 82.1, hors directive).

Confusions possibles

En situations optimales, l'habitat est difficile à confondre, la fauche conférant au tapis prairial une physionomie très facilement reconnaissable en termes de hauteur et homogénéité de structure mais aussi en termes de fond floristique.

Cependant, les formes transitoires témoignant de pratiques agro-pastorales mixtes (fauche + pâturage) ou d'une intensification des pratiques peuvent être difficiles à interpréter. En effet, les espèces sensibles au piétinement et aux coupes répétées peuvent se maintenir dans certains régimes d'exploitation mixtes ou de sous-pâturage (en fonction de la date d'entrée du troupeau dans la parcelle, du chargement, ...), témoignant ainsi que la nature de l'usage agricole ne constitue pas un critère suffisant pour la reconnaissance de l'habitat 6510 « Prairies maigres de fauche de basse altitude ».

Valeur écologique et biologique

- **Valeur patrimoniale moyenne à forte**, compte-tenu de la raréfaction de ces milieux à l'échelle régionale (abandon des pratiques pastorales traditionnelles, nette régression partout en France ...).
- La valeur de cet habitat est liée à sa raréfaction actuelle (en particulier pour les formes mésotrophes, gérées traditionnellement), mais aussi à ses potentialités en tant qu'habitats d'espèces faunistiques (milieux privilégiés de reproduction et d'alimentation pour certaines espèces d'oiseaux et insectes).

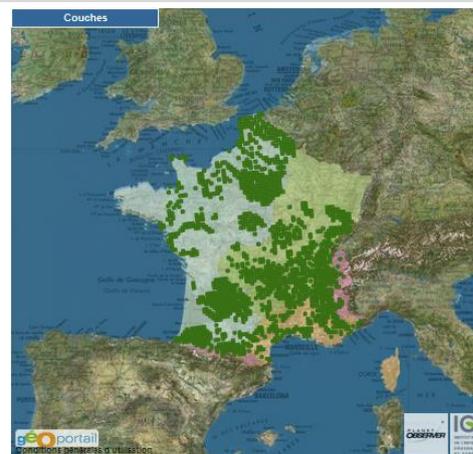
Valeur socio-économique

- Prairie à forte productivité (biomasse importante).
- Parmi les autres utilisations agricoles, on peut citer la récolte de plantes aromatiques et médicinales (nombreuses Fabacées, Apiacées, ...) et l'apiculture.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Répartition en France

Cet habitat est bien représenté sur le territoire français avec cependant une représentation plus importante dans les régions sous influence subatlantiques et continentales et moindre dans les régions atlantiques. Il est signalé sur 429 sites Natura 2000 (source : INPN ; page consultée le 20.11.2014)



Répartition dans le site

Ces végétations ont été identifiées sur l'ensemble du périmètre d'étude.

ETAT DE L'HABITAT ET RECOMMANDATIONS DE GESTION

Typicité/représentativité

- Les prairies de fauche ne constituent pas un élément structurant des coteaux de la Dronne compte-tenu de leur localisation en pied de coteau mais leur position d'interface par rapport aux milieux cultivés de la plaine alluviale leur confère un intérêt certain.
- La typicité des prairies de fauche observées sur l'aire d'étude est difficile à qualifier. En effet, ces communautés végétales ont été très peu étudiées dans le Sud-Ouest de la France et notamment les prairies riches en espèces calcicoles.

Risques potentiels de dégradation

- Dynamique de reconquête par les ligneux ;
- Dégradation par les animaux fouisseurs (sangliers) ;
- Intensification des pratiques de fauche, notamment en termes de quantité et de la nature des intrants (apport en fertilisants/ha, utilisation d'herbicides, ...), de la période de fauche (la fauche précoce étant préjudiciable à la bonne expression des cortèges floristiques), de la fréquence de fauche (préjudiciable si > 2 fauches par an) ;
- Sursemis, mise en culture et retournement des prairies ;
- Intensification des pratiques de pâturage (augmentation du chargement, entrée précoce dans la parcelle en « déprimage », affouragement, ...). Pour autant, il ne faudrait pas présenter le pâturage comme un facteur d'appauvrissement, le pâturage en regain contribuant probablement à augmenter la richesse spécifique par la création d'ouvertures dans le tapis végétal favorables aux espèces annuelles.

Etat de conservation

L'état de conservation des prairies de fauche s'évalue notamment à travers la diversité spécifique des communautés observées, la présence d'espèces oligotrophes et/ou sensibles au piétinement, l'absence ou la rareté des arbustes ligneux ou encore la rareté des espèces nitrophiles ou rudérales.

Selon ces critères d'évaluation, l'état de conservation des prairies de fauche est généralement bon à moyen (présence de formes eutrophisées et les formes très paucispécifiques).

Enjeux

- Maintien d'une mosaïque de milieux agro-pastoraux sur le site et en bordure de celui-ci et d'un élément à forte valeur biologique, écologique et paysagère
- Les prairies les moins intensifiées, riches en dicotylédones, sont activement fréquentées par de nombreux groupes d'insectes (Papillons et Ascalpaphes). Les prairies de fauche mésophiles abritent une plus forte diversité d'espèces végétales que les prairies pâturées mais peu d'espèces rares ou menacées.

Recommandations de gestion

- Maintenir une fauche extensive en limitant les intrants
 - Barre de coupe conseillée avec mise en place de barres d'effarouchement sur le matériel ;
 - Fauche centrifuge (du centre vers la périphérie) et pratiquée à la fin du printemps (à partir de la mi-juin) ;
 - Fauche de nuit proscrite pour éviter d'impacter la petite faune prairiale (oiseaux, petits mammifères, ...) ;
 - Fertilisation raisonnée à l'échelle de la parcelle (à titre indicatif, limitée à 30 unités d'azote et 60 unités en phosphore et potasse) ;
 - Non utilisation de produits phytosanitaires et herbicides (à l'exception des traitements localisés permettant sur dérogation la destruction des chardons, rumex et plantes exotiques) ;
 - Pratiques limitées à deux fauches annuelles au maximum (une fauche en fin de printemps et une fauche en regain) ;
- La fauche peut être accompagnée éventuellement d'un pâturage extensif en fin de saison du regain (à partir de la mi-août). En revanche, les pratiques de « déprimage » (pâturage tôt en saison) et d'affouragement sont à éviter et le chargement de la parcelle à adapter à la ressource disponible ;
- Proscrire les retournements de prairies (au profit de prairies temporaires ou de cultures) et limiter le travail en profondeur du sol (labour) ;
- Outils de mise en place de cette gestion : mesures agri-environnementales territorialisées.

Indicateurs de suivi - axes de recherche à développer

- Suivi scientifique par placettes permanentes des communautés végétales. Le suivi d'un réseau de placettes permanentes permettrait d'observer les variations en termes notamment de composition floristique et de structure des cortèges, en fonction de l'évolution des pratiques agro-pastorales (pratiques de fertilisation, dates de fauche, pratique ou non d'un pâturage en regain, ...).
- Ces communautés végétales ont été très peu étudiées dans le Sud-Ouest de la France. Une étude régionale permettrait de mieux caractériser les prairies de fauche.



De gauche à droite :

Grande Margueritte, Avoine dorée, Lin bisannuel, Knautie des champs butinée par un Demi-Deuil et une Zygène de la Filipendule, Ascalaphe soufre.